

# PERMIS D'AMÉNAGER

N° Dossier : PA 004 218 21 00002

Date de dépôt : 14/05/2021

Bénéficiaire(s) : MAIRIE DE THORAME-BASSE

**Nature du projet :** Aménagement d'une aire de jeux, d'un parking, un jeu de boules et d'une structure d'accueil public

**Surface de plancher :** 100 m<sup>2</sup>

**Superficie du terrain :** 12380.00000 m<sup>2</sup>

## Informations supplémentaires :

RÉFÉRENCE CADASTRALE : D0009, D0049 ( CHÂTEAU-GARNIER - PRÉ DE GUESSI - 04170 THORAME-BASSE)

AFFICHÉ LE 14/05/2021

## Le dossier peut être consulté à cette adresse :

MAIRIE  
LE VILLAGE

04170 THORAME BASSE

### Droit de recours:

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, sous peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable.

Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).